SÉMINAIRE

« LE DROIT CONSTITUTIONNEL MÉDIATIQUE » - JOURNÉE JUS POLITICUM - INSTITUT MICHEL VILLEY

09 octobre 2026
Auditorium du 87NDC87 rue Notre-Dame-des-Champs 75006 Paris

L'Institut Michel Villey organise le vendredi 9 octobre 2026 une journée d'études intitulée, « Le droit constitutionnel médiatique » sous la direction de Bruno DAUGERON, professeur à l'Université Paris Cité.

Au programme :

9h30
Accueil dans l'auditorium du 87NDC

10h00
Présidence : Denis BARANGER, professeur de Droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Bruno DAUGERON, professeur à l'Université Paris-Cité
Qu'entendre par « droit constitutionnel médiatique »
Jean-Marie DENQUIN, professeur émérite de l'Université Paris-Nanterre
Histoire constitutionnelle et « droit constitutionnel médiatique ».
Nicolas Roussellier, professeur à Sciences-po Paris
Constitutionnalistes et « médias » une longue histoire ?

14h00

Présidence : Olivier BEAUD, professeur de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Benjamin FARGEAUD, professeur à l'Université de Lorraine
Le duo médiatique d'une époque : Georges VEDEL/Maurice DUVERGER (…)
Thibault Desmoulins, maître de conférences à l'Université Clermont-Auvergne
Droit constitutionnel médiatique, présidentialisme et discours de crise

15h30
Table ronde animée par Julien JEANNENEY, professeur à l'Université de Strasbourg

« Quel savoir constitutionnel dans le débat public et médiatique ? » avec Le professeur Denis BARANGER, le professeur Olivier BEAUD et Mariama DARAME (Le Monde)

16h30
Échanges avec la salle

17h00
Fin de le journée

Inscription obligatoire : institut-villey@assas-universite.fr